

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE « IMMO FUND OF AFRICA SPI-RFA »

Conformément aux dispositions de l'annexe 6 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n°02-19 relative aux Organismes de Placement Collectif Immobilier, nous tenons à vous informer qu'un nouveau document d'information de Immo Fund of Africa SPI-RFA a été visé par l'AMMC en date du 15 avril 2025 sous la référence VI/SPI/003/2025.

Cette mise à jour concerne notamment la désignation de Sigmatop en tant qu'évaluateur principal, et le renouvellement de la convention avec Edgestone Valuation, en qualité d'évaluateur critique.

Une version actualisée du document d'information est disponible dans les locaux de BMCE Capital Real Estate.